

CONVOCACTION

Date : 28 mai 2024
Affichée le : 28 mai 2024

L'an deux mille vingt quatre, le trois juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
Présents : 24
Votants : 34
Pouvoirs : 10
Absent : 5

Étaient présents : M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUASTI - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Belkassoum Hakim ZAHRAOUI - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE : 05 juin 2024

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

le 06 juin 2024

Absents représentés

M. BOUKHACHBA
Mme FAZAL
M. PERRIN
Mme SAKHO
Mme SOW
Mme SENET
Mme JACQUEMART
Mme M'BAYE
Mme MEHADJI
M. FACCHINI

Pouvoir à M. KHOULA
Pouvoir à Mme LEHNER
Pouvoir à Mme MEUNIER
Pouvoir à M. AKABLI
Pouvoir à M. DEME
Pouvoir à M. MARTIN
Pouvoir à M. BOULHAMANE
Pouvoir à M. KA
Pouvoir à M. NACHITE
Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents non représentés

Mme MOUSSATEN, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE, Mme HAMADOUC, M. LUCAS.

Secrétaire de séance : Mariline DUHIN

30 Associations sportives creilloises - convention d'objectifs - renouvellement

■ Rapport de présentation :

Abdoulaye DEME, Adjoint

Considérant que la Ville souhaite renouveler ses conventions d'objectifs avec les associations sportives, afin de favoriser et promouvoir la pratique du sport et l'éducation à la citoyenneté par le sport.

Considérant que les documents précisent, dans le cadre des objectifs municipaux en matière de politique sportive, les engagements réciproques de la ville et des associations.

Ces conventions sont établies pour trois ans (du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027), et détaillent notamment les obligations et axes de développement des associations, de la formation des cadres à l'élargissement des publics, des résultats sportifs à la participation aux événements locaux, ainsi que des aides directes et indirectes apportées par la commune.

Il est également stipulé l'obligation pour les associations de remettre annuellement un rapport d'activités avec les objectifs et les résultats, et un bilan financier certifié.

La ville de Creil souhaite renouveler les conventions d'objectifs pour les associations sportives suivantes :

- Avenir de Creil
- Club amical de Tennis de Creil
- Amicale sportive de Tir de Creil

Il vous est demandé d'autoriser monsieur le Maire à signer ces conventions

Madame Fabienne LAMBRE et Monsieur Cédric LEMAIRE ne prennent aucune implication dans les associations.

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024 du fait de leur

Publié le

ID : 060-216001743-20240606-30_DEL_CM030624-DE

S2LO

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les conventions ci-annexées,

Vu l'avis de la commission « Education, sports et loisirs » en date du 16 mai 2024,

Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 34	Pour : 34	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1er : d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs 2025/2027 avec les associations suivantes, ainsi que tous les documents y afférents :

- Avenir de Creil
- Club amical de Tennis de Creil
- Amicale sportive de Tir de Creil

Article 2 : d'imputer les dépenses afférentes au budget de la Ville. (6574/40/DB)

06 JUIN 2024

CREIL, le

Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN


Maire de Creil
Président de l'ACSOISE



Madame Mariline DUHIN


La secrétaire de séance